



Belgique-België
P.P.
6040 Jumet Gohyssart
6/1578

P505352

Spites

*le mensuel d'information des communautés
chrétiennes de l'Unité Pastorale refondée
Sainte Marie-Madeleine*

42^e année N° 1 Janvier 2020

Bureau de dépôt : Jumet Gohyssart

Ed. resp. : P. Massengo, rue de Gosselies, 2 - 6040 Jumet

Administration : M.Th Dofny

rue Basile, 16 - 6040 Jumet - 071/34 35 12



Bénis cette nouvelle année

Bénis Seigneur cette nouvelle année,
tous ces jours devant nous
qui vont passer comme un éclair.

Apprends-nous à les purifier de toute vanité
et de toute impatience
pour qu'ils soient remplis tout entiers
de ta plénitude.

Bénis, Seigneur, cette nouvelle année.

Bénis ceux qui s'efforcent,
Au milieu des guerres et des violences,
De bâtir un monde plus fraternel.

Bénis tous les peuples de la terre
Afin qu'ils soient dans la paix.

Bénis tous eux qui te reconnaissent
comme seul Seigneur.

Bénis ton Eglise partagée, divisée,
Rassemble-la dans l'unité.

Bénis tous ceux qui forment ton peuple.

Bénis, Seigneur, oh oui,
bénis tous ceux que j'aime,
tous ceux que je rencontrerai cette année,
bénis, Seigneur, toutes mes démarches,
imprègne de prière toute ma vie.

Bénis, Seigneur, cette nouvelle année,
aide-nous à vivre tout au long des jours
dans l'allégresse et la sérénité,
la tendresse et la fidélité

EDITO

Nouvel élargissement des conditions de l'avortement

Nous avons appris il y a quelques semaines, que le parlement réfléchissait sur un projet de loi concernant l'élargissement des conditions et du délai d'avortement. A ce sujet, voici la déclaration des évêques belges.

Déclaration des évêques belges

Un an à peine après avoir sorti l'avortement du Code pénal dans notre pays, on envisage une nouvelle révision de la loi sur l'avortement. On veut élargir la possibilité de pratiquer un avortement jusqu'à la dix-huitième semaine de grossesse et réduire le délai de réflexion obligatoire de 6 jours à 48 heures.

Au-delà d'une modification dans la pratique, il s'agit d'un changement dans la signification de l'interruption de grossesse : l'avortement devient une intervention médicale ordinaire.

La loi peut bien sûr, envisager l'avortement comme un simple acte médical. Mais il ne sera pas vécu ainsi. On peut en sortir bouleversé et désespéré. En suggérant qu'il s'agit d'une intervention ordinaire, la loi ne tient nullement compte du ressenti et du vécu de ces personnes. Pourquoi encore solliciter conseil ou aide ? Dès le départ, on risque de prendre les questions à la légère. Désarroi et solitude n'en seront que plus exacerbés.

Considérer l'avortement comme un simple acte médical en fait aussi un droit. Qui pose des questions ou refuse l'avortement devra en répondre. C'est applicable tant au médecin qu'à la femme concernée. Invoquer la notion de liberté de conscience sera aussi de plus en plus difficile même si on la maintient.

L'état de droit garantit la protection de la dignité humaine et de l'intégrité physique de chacun. N'en est-il pas de même pour une vie humaine à naître ? Pourquoi faire comme si ce n'était pas encore la vie ? Où est la limite ? Pourquoi justement là ? Pourquoi ces questions sont-elles si rarement, voire jamais abordées dans le débat ?

Des avertissements ont retenti dans la presse, dans les milieux médicaux et universitaires. Ils ne proviennent pas d'une perspective idéologique particulière. Ce problème concerne toute la société et chacun de nous. Comme si les arguments n'avaient plus d'importance.

Il est incompréhensible qu'une question d'une telle importance et si délicate soit traitée aussi vite et sans débat de fond préalable.

Le Cardinal Joseph De Kesel et les évêques de Belgique

1^{er} janvier

Fête de Nouvel An et solennité de Marie Mère de Dieu, selon le calendrier liturgique catholique. Alors une petite explication :

D'abord le titre de **Mère de Dieu** (du grec Θεοτόκος, / *Théotokos*) attribué à une fille juive de Judée habitant Nazareth (**Marie**) apparaît dans les écrits de (saint) **Alexandre** patriarche d'Alexandrie (Egypte) en 325. A sa suite Le peuple chrétien prendra l'habitude d'appeler MARIE « **Mère de Dieu** ». Cette appellation a donné lieu à une polémique avec Nestorius, le patriarche de Constantinople(l'appellation ancienne et historique de l'actuelle ville d'Istanbul en Turquie), qui souligne la nécessité de faire une **distinction entre la divinité et l'humanité en Jésus (Jésus vrai DIEU et Jésus Vrai Homme)**. De ce point de vue, une opposition (hérésie) s'éclate avec la position officielle de l'Eglise qui sera réaffirmée au concile de Constantinople en 381 : « *Jésus-Christ, Fils unique de Dieu, vrai Dieu né du vrai Dieu, par l'Esprit Saint a pris chair de la Vierge Marie et s'est fait homme* » (symbole de foi de Nicée Constantinople). Alors Nestorius réplique : « *Je refuse de voir un Dieu formé dans le sein d'une femme !* » Pour lui, Marie est la mère de l'homme Jésus et non du Verbe éternel, Fils de DIEU.

Ses attaques contre le titre de **Mère de Dieu** se heurtent à Cyrille, évêque d'Alexandrie, grand défenseur de l'unité du **Christ Dieu et Homme**. En réalité, ce qui est en jeu ici, n'est pas seulement le statut de Marie, mais aussi et surtout la réalité de l'Incarnation (Noël chrétien en danger) : Jésus fils de Marie est-il vraiment Dieu ? Si oui, sa mère peut véritablement être dite **Mère de Dieu**. Lui refuser ce titre, reviendrait donc à séparer la divinité de Jésus et son humanité et par le fait-même contredire le symbole de Nicée qui affirmait la parfaite union (la consubstantialité) de deux natures. La controverse devient donc importante et délicate. Cyrille, en sa qualité d'évêque d'Alexandrie, se dépense sans compter. Il écrit aux moines d'Égypte, aux évêques, au pape, à Nestorius lui-même ,(le patriarche de Constantinople). Après bien des péripéties, des échanges de lettres et de mémoires théologiques, un concile œcuménique se tient en 431 à Éphèse, ville mariale par excellence : c'est là que Marie aurait résidé avec Jean après la Pentecôte. 150 évêques d'Orient et d'Occident y consacrent finalement la reconnaissance définitive par l'Église de la maternité divine de Marie.

À l'occasion du XV^e centenaire du concile d'Éphèse, le pape Pie XI promet une solennité universelle en l'honneur de la Maternité divine de Marie. Elle est fixée au 11 octobre. Et dans le cadre de la réforme issue du concile Vatican II, le pape Paul VI replace cette solennité de *Sainte Marie, Mère de Dieu* au 1^{er} janvier, retrouvant l'ancienne coutume de la liturgie de Rome. Elle clôturait ainsi l'octave de Noël, tout en coïncidant avec la journée mondiale de la paix, promue par ce même pape.

Alors Bonnes fêtes de Nouvel An et de Marie Mère de Dieu.

Abbé Gérard ILUNGA

CLOCHER SAINT-JOSEPH - HOUBOIS



Horaire des messes

Dimanche : 9h30 : messe

Précédée de la récitation du chapelet à 8h55 dans le fond de l'église.

Pour les baptêmes, les mariages et les funérailles

Téléphoner au Secrétariat de l'Unité Pastorale,
du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 16h –
0472 / 97 87 68.

NOUVELLES FAMILIALES

Est entrée dans la famille chrétienne par le baptême :

- Léonie COLLIN, fille den Claudy et de Marylène PEETERS, rue du Cercle, 6.

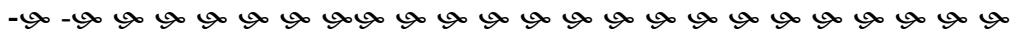
Est retournée auprès du Père :

- Maria-Giovanna FUMAROLA, veuve de Paolo NISI, rue Rogier, 66 à Jumet. Elle était âgée de 95 ans.

•

ACTIVITES PAROISSIALES

- **Les 1^{er} et 3^{ème} jeudis de chaque mois, de 13h à 16h** : Permanence St Vincent de Paul et vestiaire.



ABONNEMENTS pour l'année 2020

!!! Si vous voyez un point rouge sur l'étiquette-adresse de ce Spites, vous n'avez pas encore renouvelé votre abonnement... Il est temps de faire le paiement afin de ne rater aucun numéro...

Le paiement peut se faire :

* soit **par virement** de 12 € ou de 15 € au compte n° BE85 7320 0614 5306 de **Spites**, rue de Gosselies, 2 à 6040 Jumet. (mention des nom et adresse)

* soit en déposant une **enveloppe** avec la somme de 12 € ou de 15 € **et vos nom et adresse complète** chez :

- Secrétariat paroissial,	rue de Gosselies, 2	Jumet Chef-Lieu	☎ 35.14.55
- Secrétariat	rue Houtart, 14	Jumet-Heigne	☎ 0486.30.93.58
- Accueil paroissial (église)	place du Ballon, 39	Jumet-Gohyssart	☎ 35.77.24
- Yvette BASTIN	rue du Centre, 11	Jumet Try-Charly	☎ 35.82.14
- Maison paroissiale	place Astrid, 7	La Docherie	☎ 32 81 20
- Secrétariat paroissial	rue P. Pastur, 39	Dampremy	☎ 31 07 84
- Secrétariat paroissial	sentier des écoles, 1	Roux	☎ 45 15 22
- Permanence d'accueil	place Mattéoti, 3	Jumet-Houbois	☎ 37.25.95

CLOCHER SACRE-COEUR - TRY-CHARLY



Horaire des messes :

Dimanche : 9h30 messe chantée

Le 1^{er} dimanche de chaque mois à 9h30 : messe des familles

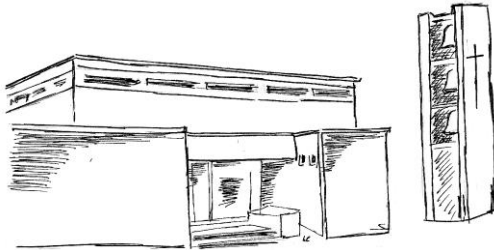
Pour les baptêmes et les mariages

Secrétariat de l'Unité Pastorale, téléphoner
du lundi au vendredi de 9h à 11h et de 13h à 16h

☎ 0472 / 97 87 68



CLOCHER SAINT-REMY - DAMPREMY



Horaire des messes :

Le dimanche : messe à 11h00

Accueil paroissial

En l'église de Dampremy, rue P. Pastur, 39
Permanences :

Lundi – mardi – jeudi – samedi : 8h à 11h

Mercredi : 14h à 16h

Dimanche : 8h à 13h

Tél. et fax : 071/31 07 84

NOUVELLES FAMILIALES

Est retournée auprès du Père :

- Madeleine THEYS, veuve de Norbert VERDONKT, Chaussée de Philippeville, 128 à Gerpennes. Elle était âgée de 87 ans.

ACTIVITES PAROISSIALES

Chaque lundi : Cours de relaxation et méditation, salle d'accueil, de 10h à 12h

Rencontre du groupe AA, salle A, de 10h à 12h

Rencontre de l'équipe liturgique, salle A, à 13h30.

Rencontre du groupe biblique, salle d'accueil, à 13h.

Chaque mardi : Rencontre du Groupe Tricotine, salle d'accueil, de 10h à 15h.

Tous les 3^e mardis du mois :

Rencontre de préparation de baptême (Dampremy et Jumet-Houbois), à 18h.

Chaque mercredi de 14h30 à 16h :

Rencontre du groupe de Prière, à la chapelle de semaine, de 14h30 à 16h.

Rencontre du groupe Al-Anon, salle B, de 19h à 21h30. – contact GSM 0476/68 73 23

Chaque jeudi : Rencontre du groupe Espace femme, salle d'accueil, de 10h à 15h.

Tous les 2^e samedi du mois :

Rencontre du groupe Parkinson, salle d'accueil, de 13h30 à 17h.

CLOCHER JUMET-GOHYSSART

Horaire des offices de la semaine

Mercredi 18h00 : messe
Vendredi 18h00 : messe, suivie de l'adoration

Horaire des messes dominicales

Dimanche : 08h30 messe
11h00 messe solennelle

Accueil paroissial (Tél. et fax : 071/35 77 24)

Permanences : du lundi au vendredi de 9h à 11h30.
et le samedi de 9h à 12h.

Inscription pour les baptêmes et les mariages :

*Secrétariat de l'Unité Pastorale, téléphoner
du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 16h.*

☎ 0472 / 97 87 68



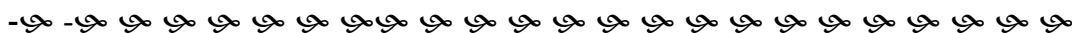
NOUVELLES FAMILIALES

Sont entrés dans la famille chrétienne par le baptême :

- Aurelio et Lyna BONCKAERT, fils et fille d'Adrien JIANNINI et de Stéphanie BONCKAERT, rue César de Paepe, 44.

Sont retournées auprès du Père :

- Emile DUBOIS, époux de Renée DEPREZ, rue du Warchat, 135 à Lodelinsart. Il, était âgé de 90 ans.
- Cesira TINTINAGLIA, veuve de Giovanni PAPES-BETTIN, rue de Gosselies, 56B. Elle était âgée de 86 ans.
- Lorenzo SCAFFIDI, Place Delvaux, 19. Il était âgé de 32 ans.
- Jeanne DESMET, veuve de Léon MASQUELIER, rue Wauters, 30-32. Elle était âgée de 98 ans.
- Jeanine ADAM, veuve d'Antoine LAGAST, rue Maréchal FOCH, 29 à Roux. Elle était âgée de 88 ans.
- José Marthe PLAETENS, veuve d'Adrien HENNAUT, rue Ste Catherine, 13 à Marchienne. Elle était âgée de 90 ans.
-



Dans le Doyenné

Samedi 4 janvier 2020 : Epiphanie : Marche à l'étoile à 16h à Roux.

Dimanche 19 janvier 2020 : 2^{ème} grande rencontre KT1 à Dampremy

Dimanche 26 janvier 2020 : 2^{ème} grande rencontre KT 2 et 3 au pôle jeunesse à Dampremy au 41 de la rue Lecomte à 6020 Dampremy.

Mercredi 22 janvier 2020 à 19h en la chapelle de Jumet Heigne : Prière pour l'unité des chrétiens

La sainte Barbe à Jumet Heigne

La Chapelle N D de Heigne est un lieu de recueillement depuis le 12^{ème} siècle mais, au soir du 4 décembre c'est une autre histoire qui s'y déroule. Soudain, nous sommes plongés dans la pénombre et transportés sur un carré de mine; on entend le bruit des lourds chariots de charbon qui roulent et s'entrechoquent, la sonnette du tireur qui commande, plus haut, plus bas ... alors une musique joue « les Corons », les mineurs s'avancent, venant du fond de la chapelle comme s'ils sortaient du puits. Ils sont de la Basse Sambre, du Roton, de Marchienne, du Centre, du Borinage.

Ils sont précédés par les hiercheuses de Jumet ou d'ailleurs. Puis viennent les prêtres qui vont célébrer la messe de Sainte Barbe comme il y a 30 ans, 50 ans ! Un siècle plus! qui pourrait le dire ?

Les mineurs ont toujours invoqué Ste Barbe.

Au début du 19^{ème} siècle on avait déjà extrait du charbon à l'orée du bois d'Heigne. En 1838 le cayat devint le puits St Quentin et les mineurs disaient, en plaisantant, qu'ils travaillaient « au bois d'Heigne ».

En réalité, ils creusaient 100, 200, 300, 850 mètres en dessous, leurs arbres n'avaient ni branches, ni feuilles et le vent était celui de la ventilation.

Les charbonnages du centre de Jumet avaient un deuxième puits, le St Louis, et c'était la direction qui demandait que soit célébrée la messe de Barbe.

En 1967, coup de tonnerre ! Les puits ferment leur porte, les mineurs sont en chômage et c'en est fini de la messe de Sainte Barbe.

Quinze ans plus tard, en 1982, trois mineurs du quartier (Marcel Praet, Marius Carnaille, Angelo Santolini) demandent qu'elle soit célébrée à nouveau et elle n'a plus cessé depuis.

Le dernier mineur de fond de Heigne. Silvano Riccardi, nous a quittés le 25 mai 2019 mais le souvenir des mineurs reste cher au cœur des jumetois et la messe va continuer malgré tout.

Il nous revient que la fête de Ste Barbe pourrait être reconnue comme patrimoine Immatériel des mineurs Belges, Français, Allemands.

Bravo ! Vive Ste Barbe.

Dans la Région

Lundi 13 janvier de 19h à 21h : Réunion d'information pour une proposition d'un cycle de formation du Cefoc : « *Un peuple au risque de l'étranger* ».

Lecture de récits bibliques pour aujourd'hui.

Chez Huguette Van de Cauter, rue de Beaumont 104/5 à Marchienne-au-Pont

Contact :

Jeanine Depasse : 0478 59 86 80 071 36 47 40 - jeanine.depasselivet@skynet.be

Annick Page : 0473 29 23 19 - annick.page@cefoc.be



Mercredi 22 janvier à 18h : Haïti. - Réunions de la coordination Hainaut
Grande première du DVD pour le Hainaut et réflexion sur l'actualité.
Ouvert à tous.
A la maison diocésaine, Chaussée de Maubeuge 457 à Cipluy
071 32 77 42 - charleroi@entraide.be

Jeudi 30 janvier de 9h à 16h30 : Journée pastorale de la Faculté de Théologie de l'UCL
sur le thème : « *Exercer l'autorité en Eglise aujourd'hui.* »

A l'auditoire Montesquieu 11 à Louvain-la-Neuve

Paf : 10€

Inscription obligatoire via le site (jusqu'au 27 janvier):

<https://uclouvain.be/fr/facultes/theologie/jpast-2020-inscription.html>

Du vendredi 31 janvier au dimanche 2 février à Orval - Jeunes en prière.

2 jours pour faire une pause et prier avec la Bible, partager entre jeunes, méditer dans le recueillement intérieur, approfondir un enseignement biblique et échanger en ateliers.

Infos et inscription : jeunescathos-tournai.be

www.orval.be/fr/55/OJP-Fevrier

A l'abbaye de Soleilmont

A l'abbaye de Soleilmont, 150, avenue Gilbert 6220 Fleurus – 071 38 02 09

Le premier samedi du mois à 14h30 : groupe « Lectio »

lecture méditée et partagée de l'Évangile.

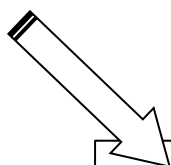
Les 2ème et 4ème vendredis du mois à 10h : groupe « Prière des Mères »

Le 4ème jeudi du mois de 9h à 16h : « Un jour pas comme les autres »

S'offrir de temps à autre une journée pour se mettre à l'écoute de Dieu, pour prendre un temps de recul, de prière et de silence.

organisé par des chrétiens de la région.

Inscriptions : Christian 0496 26 13 14



**Unité pastorale refondée
Sainte Marie-Madeleine**

site internet : paroissesaintemariemadeleine.be

Adresse mail : paroissejumet@gmail.com



CLOCHER NOTRE-DAME de l'ASSOMPTION - ROUX

Horaire des messes :

- *le 2^{ème} samedi* du mois : messe à 17h30 à la chapelle de Hubes
 - *les 1^{er} et 3^e dimanches* : célébration à 11h en l'église du Centre.
 - *les 2^e et 4^e dimanches* : célébration à 9h30 à la chapelle de la Bassée
- NB : A l'église du Centre et à la chapelle de la Bassée : ADAL lorsqu'il n'y a pas de messe. (ADAL = Assemblées Dominicales Animées par des Laïcs)

Secrétariat paroissial :

Sentier des Ecoles, 1 à Roux - Tél et Fax : 071/ 45 15 22.
Du lundi au vendredi : de 9h à 12h et 14h30 à 18h

Maison de quartier – La Rochelle :

Sentier des Ecoles, 2 à Roux - Tél et Fax : 071/ 45 15 22

NOUVELLES FAMILIALES

Sont retournés auprès du Père :

- Jean VANDENBERGHE, époux de Suzanne FONDU, rue des Oiseaux, 6. Il était âgé de 86 ans.
- Constantine BERTRAND, veuve de Robert DELIN, rue Conard, 7. Elle était âgée de 87 ans.
- Jérôme DEDECKER, époux d'Yvette VERLY, d'Anderlues. Il était âgé de 89 ans.

ACTIVITES PAROISSIALES

Chaque lundi de 13h30 à 15h30 (sauf vacances scolaires) à La Bassée :
Rencontre Vie Féminine.



CLOCHER SAINT-PIERRE - LA DOCHERIE

Horaire des messes :

* *le dimanche* : messe à 9h30

Pour les baptêmes, les mariages et les funérailles :

Contacteur :

*La maison paroissiale, place Astrid, 7
du lundi au vendredi de 9h à 11h30.
☎ 071/ 32 81 20*

Eventuellement, en cas d'absence :

*Secrétariat de l'Unité Pastorale, téléphoner
du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 16h
☎ 0472 / 97 87 68*

ACTIVITES PAROISSIALES

Les activités d'**Arc-en-terres** se poursuivent non plus à la rue Pierre Bauwens, mais à la Maison paroissiale de La Docherie à la place Reine Astrid 7 à 6030 à Marchienne Docherie. Un thème ou sujet est développé chaque mois.

Le **groupe Alpha de Vie Féminine** organise aussi des activités à la même adresse les lundis et les jeudis de 13h30 à 15h30.

Être acolyte, une autre façon de découvrir la liturgie

Durant les célébrations, il n'est pas rare de voir des jeunes participer à la liturgie. Qui sont-ils, eux que l'on appelle des « Acolytes » ? Nous avons interrogé l'abbé Philippe Daloze, responsable du service d'accompagnement des acolytes dans le diocèse de Tournai.

Qu'est-ce qu'un acolyte ?

Les acolytes portent en réalité plusieurs noms différents. En France, ils sont appelés «servants d'autel» tandis qu'en Belgique nous les connaissons sous le nom d'acolytes ou d'«enfants de chœur». Ce nom est dérivé de celui donné en Grande-Bretagne aux enfants qui chantent dans le chœur.

Ce sont des jeunes qui se mettent au service de l'Eglise pour que la liturgie soit davantage priante et belle. Cela leur permet aussi de mieux comprendre ce qui se célèbre lors de la messe.

Comment devient-on acolyte ?

Cela dépend des paroisses. On peut s'adresser au prêtre ou, s'il en existe dans la paroisse, à l'équipe ou au responsable des acolytes.

A partir de quel âge peut-on devenir acolyte ?

En moyenne, les acolytes peuvent commencer à 7 ans. Mais cela dépend aussi de l'enfant : parfois il peut commencer plus tôt ou plus tard. Par contre, il n'y a pas d'âge maximum.

Une formation existe-t-elles pour les acolytes ?

Cela varie selon les paroisses. Lorsqu'une équipe ou un responsable est en place, ce sont eux qui organisent ces formations. Parfois, la formation se fait au sein même de la paroisse.

Y-a-t-il des différences entre les garçons et les filles ?

Normalement, il n'y a pas de différence. Parfois cependant, la paroisse choisit d'affecter les garçons au service de l'autel (« servants d'autel ») et les filles au service de l'assemblée, pour l'accueil, le placement des gens, distribuer des documents, recevoir les dons... On leur donne alors le nom de servantes d'assemblée. Dans ce cas, le vêtement des servants d'autel diffère des servantes d'assemblée.

En quoi consiste la journée des acolytes ?

L'idée principale est de se retrouver, de vivre un moment de convivialité. C'est aussi l'occasion de suivre une formation et de célébrer l'Eucharistie tous ensemble.

Le saviez-vous ?

Selon le rôle tenu pendant la messe, l'acolyte porte des noms différents.

Le *cérémoniaire*, souvent plus âgé, veille au bon déroulement de la mission des acolytes, tandis que le *thuriféraire* porte l'encensoir et le *naviculaire* la navette qui contient l'encens.

Le *porte-croix*, comme son nom l'indique, porte la croix pendant la procession d'entrée. Le *céroféraire*, quant à lui, porte un cierge pendant la procession d'entrée, à l'acclamation de l'Evangile et auprès des personnes qui donnent la communion.

Le *porte-missel* a pour mission de présenter le missel au prêtre et le *porte-micro* lui apporte de quoi se faire entendre par toute l'assemblée.

En présence de l'Evêque, l'acolyte peut aussi être *porte-crosse* ou *porte-mitre*. Dans ce cas, il se place derrière l'Evêque lors des cortèges d'entrée et de sortie.



CHAPELLE NOTRE-DAME de HEIGNE

Messe dominicale à 11h

Secrétariat de la Chapelle N.-D. de Heigne - 14, rue Houtart - 6040 Jumet Heigne

Responsable : Clémentine Santarone : GSM : 0486.30.93.58

Permanence au Centre paroissial de Gohysart : de 9h à 12 et 13h à 16h

Réservation de la Salle Michel d'Oultremont

Inscriptions des abonnements à Spites, le mensuel d'information des Paroisses

- Vendredi 3 janvier : comité des fêtes
- Tous les mardis de 9h. à midi : activités libres - "Mardi détente"
- Tous les mardis à 14h : Vie Féminine
- Tous les 1^{er} jeudis du mois à 20h : J600

Servir tout entier

Seigneur, veux-tu mes mains
pour passer cette journée à aider
les pauvres et les malades qui en ont besoin ?
Seigneur, aujourd'hui, je te donne mes mains !

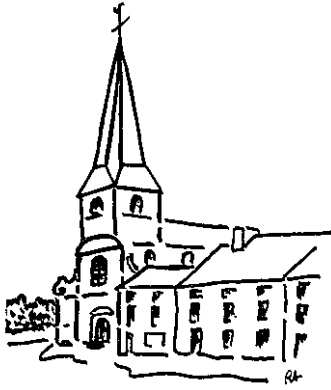
Seigneur, veux-tu mes pieds
pour passer cette journée à visiter
ceux qui ont besoin d'un ami ?
Seigneur, aujourd'hui je te donne mes pieds !

Seigneur, veux-tu ma voix
pour passer cette journée à parler
avec ceux qui ont besoin de paroles d'amour ?
Seigneur, aujourd'hui, je te donne ma voix !

Seigneur, veux-tu mon cœur
pour passer cette journée à aimer chaque homme,
rien que parce qu'il est un homme ?
Seigneur, aujourd'hui, je te donne mon cœur !

Mère Térésa

CLOCHER SAINT-SULPICE - CHEF-LIEU



Horaire des messes :

* **le samedi : messe à 17h30**

* *le dimanche et en semaine :*

messe à 9h chez les Sœurs de Notre Dame, rue Borfilet, 2B

Pour les baptêmes et les mariages

Secrétariat de l'Unité Pastorale, téléphoner

du lundi au vendredi de 9h à 11h et de 13h à 16h ☎ 0472 / 97 87 68

NOUVELLES FAMILIALES

Est retourné auprès du Père :

- Robert MATHELART, ancien curé-Doyen de Jumet, fondateur de ce journal SPITES. Il était âgé de 85 ans. Ses funérailles ont eu lieu le samedi 14 décembre à Fleurus.

ACTIVITES PAROISSIALES

Les 1^{er} et 3^{ème} jeudis de chaque mois, de 13h à 16h : Permanence St Vincent de Paul et vestiaire, à la salle paroissiale de Jumet Chef-Lieu.

Les lundis et jeudis de 18h30 à 20h30 : Réunion AA La Bouée (1er groupe).

Tous les mardis de 18h à 20h : réunion du 2^{ème} groupe AA.

EQUIPE POPULAIRE

Prochaine rencontre : le mercredi 8 janvier, de 14h à 16h, à la maison paroissiale (1^{er} étage), Place du Chef-Lieu.

Tous ceux qui veulent se joindre à nous sont les bienvenus.

Adresse de contact : Daniel et Anne-Marie Priels -Eyckerman - tél : 071 / 37 14 37



Sourire

De tous les êtres vivants, l'homme seul peut sourire...

Un sourire ne coûte rien, mais vaut beaucoup.

Il enrichit ceux qui le reçoivent, sans appauvrir ceux qui le donnent.

Personne n'est riche ou puissant au point de pouvoir se passer de lui.

Personne n'est pourvu au point qu'un sourire ne puisse l'enrichir.

Un sourire crée le bonheur au foyer, suscite la bienveillance ou apaise, il est le contre-seing de l'amitié.

Il rend la paix à l'âme inquiète, l'entraîne au désespéré.

Il est le rayon de soleil du cœur mélancolique et le meilleur antidote naturel contre la tristesse.

De plus, il ne peut être acheté, mendié, emprunté ou volé, parce qu'il n'a de valeur pour personne, tant qu'il n'a pas été offert. Certaines gens sont trop lasses pour vous faire don d'un sourire.

Assurez-leur l'un des vôtres, parce que personne n'a autant besoin d'un sourire, que celui qui n'en a plus à donner.

CLOCHER SAINT-ROCH - LODELINSART OUEST



Horaire des messes :

* *le samedi* : messe à 17h30

Pour les baptêmes, les mariages et les funérailles

Contacter :

Le Secrétariat paroissial de Dampremy
rue P. Pastur, 39
du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 13h à 16h.
Tél. et fax : 071/31 07 84

NOUVELLES FAMILIALES

Est retourné auprès du Père :

- Pasquale NAPOLEONE, époux de Lucrece VERSCHAEVE, rue A. Georges, 13. Il était âgé de 79 ans.



Parabole des deux paroissiens

En ces temps-ci, Jésus disait cette parabole :
Deux paroissiens priaient à l'église.

Le premier priait ainsi :

« Seigneur, donne à notre communauté les jeunes
dont elle a besoin pour construire l'avenir.

Mais qu'ils ne remuent pas trop à la messe,
car ils m'empêchent de prier.

Qu'ils n'interviennent pas dans le déroulement de la liturgie
car je ne m'y retrouve plus.

Qu'ils ne lisent rien au micro
car ils n'articulent pas bien.

Qu'ils ne jouent pas de la guitare
car l'orgue c'est bien plus beau

Qu'ils ne prennent pas de nouveaux chants
car je ne les connais pas.

Qu'ils n'inventent pas de nouvelles affaires
car je n'aime pas être bousculé.

Qu'ils ne vendent rien à la sortie de la messe
car la collecte suffit.

Qu'ils ne m'interpellent pas par des actions
car j'en fais déjà assez. »

Le deuxième priait en ces termes :

« Seigneur, donne à notre communauté les jeunes
dont elle a besoin pour construire l'avenir.

Ouvre notre cœur à l'accueil et à la bienveillance.

Redonne-nous le sens de la fête et de la convivialité.

Apprends-nous la confiance et la patience.

Sème en notre esprit le goût de la nouveauté. »

L'un fut exaucé, l'autre pas. Lequel à votre avis ?

A.D.

MOMENT DE DÉTENTE



Solution du jeu du mois précédent :

5	4	2	1	6	7	9	3	8	6	2	9	3	8	4	7	5	1
8	1	6	9	5	3	4	2	7	4	8	5	6	7	1	9	3	2
9	3	7	2	8	4	1	5	6	3	7	1	5	9	2	4	8	6
3	9	4	7	2	6	8	1	5	1	6	7	8	2	3	5	4	9
2	8	1	4	3	5	7	6	9	9	5	3	1	4	7	2	6	8
6	7	5	8	1	9	2	4	3	2	4	8	9	5	6	3	1	7
4	5	8	3	7	2	6	9	1	5	1	2	7	3	8	6	9	4
1	2	3	6	9	8	5	7	4	8	9	4	2	6	5	1	7	3
7	6	9	5	4	1	3	8	2	7	3	6	4	1	9	8	2	5

Mots mêlés : Trouvez le mot mystère

A	G	U	O	B	M	A	B	A	S	A	L	T	E	B
S	A	B	L	E	P	O	U	T	R	E	O	N	P	E
C	U	E	V	I	L	O	S	H	Z	Q	D	L	R	T
R	C	S	C	O	R	D	E	A	U	U	A	C	N	O
E	H	I	P	I	E	R	R	E	I	T	R	O	M	N
P	E	H	C	I	I	D	I	T	R	U	E	L	L	E
I	V	C	T	S	E	E	A	E	D	G	I	O	I	E
R	R	R	S	G	U	H	C	L	I	I	V	M	N	S
T	O	O	A	Q	G	T	L	D	L	E	A	B	T	I
J	N	T	I	R	A	B	A	G	U	A	R	A	E	O
O	E	R	A	L	U	B	C	L	T	E	G	G	A	D
I	B	N	O	C	A	M	T	A	I	L	L	E	U	R
N	I	C	H	M	O	E	L	L	O	N	C	I	N	A
T	H	E	T	P	L	A	F	O	N	D	G	E	U	T
E	R	B	R	A	M	N	O	R	C	I	M	E	N	T

AGENT - ARDOISE - BADIGEON - BAMBOU - BASALTE - BETON - BRIQUE - BUCHE - CALCAIRE - CHEVRON - CIMENT - COLOMBAGE - CORDEAU - CREPIR - DALLAGE - DILUTION - ENDUIT - ETAGE - GABARIT - GAUCHE - GRANIT - GRAVIER - HERRISSON - JOINT - LEZARDE - LINGE - LINTEAU - MACON - MARBRE - MICRON - MOELLON - MORTIER - ORTIE - PIERRE - PLAFOND - PLATRE - POUTRE - SABLE - SOLIVE - TAILLEUR - TALOCHE - TOQUE - TORCHIS - TRUELLE - TUILE

Vous trouverez la solution de ce jeu dans le prochain numéro de Spites



Le jour du Nouvel An est une porte
Une nouvelle chance en quelque sorte
Ouvrons nos cœurs et nos demeures
Pour y laisser entrer le bonheur...

Meilleurs vœux